



## Indice des prix à la consommation des ménages Stabilité des prix en janvier 2018 ; hausse de 0,7 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages est stable, en janvier 2018, en Martinique. Les baisses de prix de l'alimentation, des produits manufacturés et de l'énergie sont compensées par les hausses de prix du tabac et des services. Par rapport à janvier 2017, les prix à la consommation progressent de 0,7 %.

Cynthia Duchel

Les prix de l'alimentation diminuent modérément (-0,2 %), suite à une baisse de 2,2 % des prix des produits frais. En effet, les prix des légumes frais fléchissent de 3,3 % et ceux des fruits frais de 4,6 %. En revanche, les prix des poissons frais progressent de 0,3 %. Hors produits frais, les prix de l'alimentation sont stables (après -0,2 % en décembre). Par rapport à janvier 2017, les prix de l'alimentation augmentent de 1,1 %.

Les prix des produits manufacturés baissent de 0,6 %, ce mois-ci, sous l'effet des soldes. Ainsi, les prix de « l'habillement et chaussures » sont en net repli (-5,8 %). La baisse des prix des produits de santé est beaucoup moins marquée (-0,2 %). En revanche, les prix des autres produits manufacturés augmentent de 0,6 %, malgré une baisse de 0,6 % des prix des appareils ménagers. La hausse des prix des meubles et articles d'ameublement (+0,5 %) et celle des véhicules neufs (+0,5 %) expliquent en grande partie l'augmentation des prix des « autres produits manufacturés ». Comparativement à janvier 2017, les prix des produits manufacturés diminuent de 0,2 %.

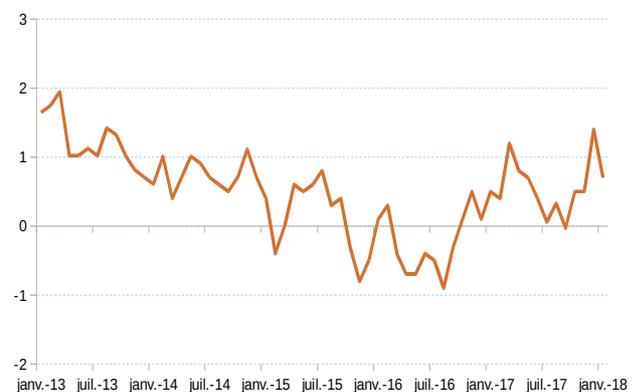
Les prix de l'énergie baissent de 0,4 %, avec un recul de 0,5 % des prix des produits pétroliers. En effet, le prix de l'essence diminue de 1,4 % mais celui du gazole progresse de 0,8 %. Le prix de la bouteille de gaz baisse de 1,3 %. Par rapport à janvier 2017, les prix de l'énergie ont augmenté de 0,8 %.

Les prix des services progressent de 0,5 % (+1,1 % sur un an). Pourtant, les prix des services de transport baissent

fortement (-10,5 %, après +16,7 % le mois dernier), notamment suite à un recul des prix des billets d'avion (-14,6 %, après +22,8 % en décembre). Par rapport à janvier 2017, les prix des services de transport diminuent de 1,8 %. Les prix des services de santé (+0,0 % ; +2,9 % sur un an) et les loyers (+0,0 % ; +0,9 % sur un an) sont stables ce mois-ci. En revanche, les prix des services de communication (+0,4 % ; -3,5 % sur un an) et, notamment, ceux des « autres services » (+1,5 % ; +1,6 % sur un an) augmentent.

### 1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2017, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,5 % par rapport à janvier 2016.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

## 2 Indice des prix à la consommation en Martinique - Janvier 2018

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours			
		Janvier 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017	Janvier 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois	
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>100,3</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	
<b>Alimentation</b>	<b>1 781</b>	<b>101,9</b>	<b>102,8</b>	<b>103,4</b>	<b>103,3</b>	<b>103,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	
Produits frais	180	110,5	111,4	113,2	113,9	111,4	-2,2	0,0	0,8	
Alimentation hors produits frais	1 601	100,6	101,4	101,9	101,7	101,7	0,0	0,3	1,2	
<b>Tabac</b>	<b>116</b>	<b>101,4</b>	<b>102,0</b>	<b>102,2</b>	<b>102,6</b>	<b>105,1</b>	<b>2,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 871</b>	<b>97,1</b>	<b>96,8</b>	<b>96,3</b>	<b>97,5</b>	<b>96,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,2</b>	
Habillement et chaussures	483	87,9	88,5	86,9	93,8	88,3	-5,8	-0,2	0,5	
Produits de santé	464	94,5	93,6	93,4	93,0	92,9	-0,2	-0,7	-1,7	
Autres produits manufacturés	1 924	99,9	99,5	99,2	99,3	99,9	0,6	0,4	0,0	
<b>Énergie</b>	<b>791</b>	<b>103,5</b>	<b>102,6</b>	<b>102,0</b>	<b>104,6</b>	<b>104,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>1,6</b>	<b>0,8</b>	
dont Produits pétroliers	592	104,2	103,1	102,5	105,9	105,4	-0,5	2,2	1,1	
<b>Services</b>	<b>4 441</b>	<b>101,1</b>	<b>100,2</b>	<b>100,6</b>	<b>101,8</b>	<b>102,2</b>	<b>0,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>	
Loyers et services rattachés	904	100,2	100,3	100,3	101,1	101,2	0,0	0,9	0,9	
Service de santé	657	102,3	103,8	104,6	105,4	105,4	0,0	1,5	2,9	
Service de transports	163	94,7	83,5	89,0	103,9	92,9	-10,5	11,3	-1,8	
Service de communication	425	97,9	94,1	94,4	94,0	94,4	0,4	0,3	-3,5	
Autres services	2 292	102,5	101,7	101,8	102,5	104,1	1,5	2,4	1,6	
Alimentation et tabac	1 897	101,9	102,7	103,3	103,3	103,2	-0,1	0,5	1,3	
Produits manufacturés et énergie	3 662	98,4	98,0	97,5	99,0	98,5	-0,5	0,5	0,0	
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 388	99,0	98,5	98,3	98,3	98,7	0,5	0,2	-0,3	
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9 826</b>	<b>100,0</b>	<b>99,6</b>	<b>99,7</b>	<b>100,7</b>	<b>100,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9 209</b>	<b>100,0</b>	<b>99,6</b>	<b>99,8</b>	<b>100,7</b>	<b>100,7</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 884</b>	<b>100,3</b>	<b>99,8</b>	<b>99,9</b>	<b>101,0</b>	<b>101,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2018.

## 3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Janvier 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>
<b>Alimentation</b>	<b>2,8</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>3,7</b>	<b>1,2</b>
Produits frais	11,8	2,6	0,8	17,0	1,8
Alimentation hors produits frais	1,7	0,6	1,2	2,6	1,1
<b>Tabac</b>	<b>5,7</b>	<b>6,2</b>	<b>3,7</b>	<b>8,7</b>	<b>5,8</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,0</b>
Habillement et chaussures	-1,7	-1,2	0,5	-2,0	0,4
Produits de santé	-1,8	-2,0	-1,7	-1,5	-2,1
Autres produits manufacturés	0,2	0,4	0,0	0,0	0,3
<b>Énergie</b>	<b>1,5</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>5,7</b>	<b>5,2</b>
dont Produits pétroliers	1,2	0,8	1,1	6,6	7,9
<b>Services</b>	<b>0,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,3</b>
Loyers et services rattachés	0,4	1,2	0,9	0,7	0,6
Service de santé	2,9	4,6	2,9	1,1	2,0
Service de transport	-0,1	8,9	-1,8	-9,9	-0,2
Services de communications	-4,3	-2,6	-3,5	-2,5	-0,2
Autres services	0,5	1,0	1,6	2,2	1,6
Alimentation et tabac	2,9	1,3	1,3	4,1	1,7
Produits manufacturés et énergie	0,0	-0,1	0,0	0,6	1,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	-0,2	0,0	-0,3	-0,2	-0,1
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,3</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,3</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2018.

## Méthodologie

### L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

### Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

### Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

## Définitions

### Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

### À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

## Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole » Insee, Antian'échos, n° 49 juin 2014. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293321>

Service territorial de  
Fort-de-France  
Centre technopole de Kerlys -  
bâtiment D1  
5, rue Saint-Christophe  
CS 10641  
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :  
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :  
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2018

